Association Internationale des Machinistes
et Travailleurs et Travailleuses de l'Aérospatiale

DEMANDE DE CARTE DE RETRAITE

Date: _____

Bureau du
Secrétaire-Trésorier général

Cher monsieur et confrère:

Je fais par la présente une demande de Carte de retraite, tel que stipulé dans les Statuts.

S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

1. NOM: _____
   Prénom(s) Nom de famille

2. Carte numéro: _____

3. Section Locale numéro 1751

4. Date de naissance_____/_____/_____
   Mois Jour Année

5. Date du dernier chèque de paie, paie de vacances,
   de congé de maladie ou d'indemnité de cessation d'emploi: _____

6. Je souffre d'invalidité totale et permanente

   OUI ☐ NON ☐

Signature:

_____

Adresse _____

Ville: _____ Prov. :_____

Code Postal: _____

Signature: _____
Secrétaire financier ou trésorier

_____
Sceau

Note: Ce formulaire doit être annexé au rapport mensuel à la Grande Loge où figure la demande de carte de retraite.

POLITIQUES ET RÈGLES D'ADMISSIBILITÉ

Un membre qui prend sa retraite de chez son employeur et qui ne cherche plus de travail rénuméré peut être admissible à la Carte de retraite.

Le membre postulant doit, en présentant sa demande, payer les cotisations du mois courant, plus les frais de $15.00. La date de la demande et celle de la retraite doivent correspondre à la dernière journée pour laquelle le membre postulant reçoit un salaire, une paie de congé de maladie ou de vacances, ou son indemnité de cessation d'emploi.

Advenant que le membre détenteur reprenne le travail, il devra remettre sa Carte de retraite pour fins d'annulation. Lorsque le membre sera de nouveau prêt à prendre sa retraite, il devra remplir une nouvelle demande et payer à nouveau des frais de $15.00.
Le formulaire de demande de Carte de retraite doit être complété dans les soixante (60) jours suivant le dernier paiement des cotisations.